



## Ma compagne m'a mis dehors de la maison avec 2 sacs de vêtements,

Par **martin cyrille**, le **06/03/2018 à 20:02**

Au bout de 23 ans de vie commune et la naissance d'un enfant, ma compagne qui est propriétaire de la maison suite à une donation de sa maman, m'a demandé de partir de la maison. Avec un membre de ma famille nous avons refait entièrement la maison qui a pris du coup de la valeur.

J'ai aujourd'hui des difficultés pour me loger et recevoir ma fille dans des conditions adéquates. J'ai pendant toutes ces années travaillé à refaire les appartements dans lesquels nous vivions et je crois leur avoir donné un surplus de valeur qui permettait à ma compagne d'acquérir des logements plus grands dans lesquels je vivais et payais aussi les factures. ma compagne gagne plus que moi aujourd'hui et je me retrouve presque à la rue. nous ne sommes pas mariés et je voulais savoir si elle avait le droit de me jeter dehors? suis-je en mesure de demander des compensations?  
Merci.

Par **youris**, le **06/03/2018 à 20:17**

bonjour,  
vous étiez en union libre, donc la séparation est libre surtout que la maison appartient à votre ex-concubine.  
par contre vous pouvez exiger de voir votre enfant.  
vous pouvez prendre conseil auprès d'un avocat.  
salutations